

Plateforme UE-Afrique(s) - Paris –

Synthèse de la conférence du 20 septembre 2016

« *Impact de la baisse du prix des matières premières dans la conjoncture mondiale sur les économies africaines :*

quelles conséquences pour l'investissement en Afrique et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest ? »

Intervenants : **Ahmed Ousman Abani**, économiste, Microeconomix ; **Marie Albert** et **Anne-Sophie Fèvre**, économistes et responsables risques pays, Coface ; **Jean-Christophe Debar**, directeur de la fondation Farm ; **Jean-Pierre Favennec**, président de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Energie en Afrique) ; **Francis Perrin**, président de SPE (Stratégies et Politiques Energétiques), directeur de la publication *OAG Africa* ; **Nathalie Sandwidi**, conseiller économique, ambassade du Burkina Faso en France¹.

Modérateur : **André-Franck Ahoyo**, directeur adjoint des Entretiens Eurafriens.

La réunion s'est ouverte avec la présentation des résultats d'une analyse² de la Coface axée sur la situation conjoncturelle de l'Afrique dans un contexte de baisse des prix des matières premières et sur la dynamique de la consommation. Un éclairage concret a été apporté avec l'exemple du Burkina Faso, qui mise prioritairement sur les investissements pour assurer la diversification de son économie. Dans un deuxième temps, la réflexion s'est concentrée sur deux secteurs économiques majeurs pour le développement de l'Afrique, l'agriculture et l'énergie.

Afrique de l'Ouest : ralentissement économique

► La baisse des prix des matières premières est principalement due à deux grands **chocs externes** : la baisse des cours du pétrole et le ralentissement de l'économie chinoise, la Chine étant devenue l'un des principaux partenaires commerciaux des pays d'Afrique subsaharienne. Les effets de cette baisse sont particulièrement marqués dans des pays dont les bénéfices tirés des ressources naturelles représentent plus de 30% du PIB (Guinée équatoriale, Gabon, République démocratique du Congo, Angola).

Cette baisse se traduit par des **risques internes** : la détérioration de la balance courante de la plupart des pays, en raison de la baisse des exportations, et l'inflation, plusieurs pays (Angola, Zambie, Ghana, Nigéria) ayant baissé leur taux de change pour rester compétitifs. Cette situation entraînant un creusement du déficit public, la plupart des pays ont réagi en mettant en place des *policy mix* restrictifs.

Concluant ce panorama, **Marie Albert** a souligné que les chocs externes auraient des effets durables, estimant toutefois qu'à long terme, le ralentissement économique de la Chine ne remettrait pas en cause sa présence en Afrique.

Centrée dans sa seconde partie sur **l'avenir de la consommation** dans les pays africains (+ de 60% du PIB en moyenne), l'étude de la COFACE souligne l'atout que représente celle-ci à moyen terme. Elle

¹ Le compte-rendu complet de la conférence, rédigé par Caroline Desaintghislain, est disponible sur www.entretiens-europeens.org

² Révision trimestrielle des risques pays, 29 juin 2016, Coface.

dresse une liste de 15 marchés au fort potentiel pour la consommation privée en pointant des secteurs prometteurs comme la distribution, le commerce de détail ou *online*. **Anne-Sophie Fèvre** a noté la nécessité pour les gouvernements de favoriser les investissements en infrastructures et la levée des freins structurels.

► **Nathalie Sandwidi** a montré que le **Burkina Faso**, exportateur d'or et de coton, avait subi de plein fouet les effets de la baisse des prix des matières premières, avec de surcroît, un fort impact du ralentissement chinois (la Chine est le 2^{ème} partenaire commercial du pays après la Côte d'Ivoire) sur la balance courante.

En réaction, le gouvernement a lancé **un plan quinquennal de développement économique axé sur la relance des investissements productifs et la diversification** de l'économie.

Cet accent mis sur l'investissement est essentiel a appuyé **Claude Fischer-Herzog**, directrice des Entretiens Européens et Eurafricains, car le manque d'investissements entretient le ralentissement de la croissance. Par ailleurs, le risque de voir les investisseurs étrangers se détourner de la zone francophone au profit des pays anglophones ne ferait qu'aggraver les inégalités de développement présentes sur le continent. **Le rôle majeur des investissements, pour consolider une croissance durable et diversifier les économies** a été souligné par **Ahmad Ousman Abani**. Selon la Banque mondiale, le manque d'infrastructures coûterait deux points de PIB par an aux pays africains.

Focus sur deux secteurs : l'agriculture et l'énergie

► **Dans l'agriculture**, la situation est préoccupante parce que ce secteur a été longtemps délaissé par les gouvernements et par le secteur privé, a insisté **Jean-Christophe Debar**. **Le vrai problème n'est pas la baisse des cours mais leur extrême volatilité**. Les prix restent élevés : s'ils ont baissé de 30% entre 2011 et 2016, ils ont grimpé de 70% entre 2000 et 2016 ! Des stocks et des programmes d'aide alimentaire sont mis en place, des assurances se développent pour protéger les producteurs. Cependant, comme l'a rappelé l'intervenant, **la solution la plus pérenne réside dans l'accroissement de la productivité**, permettant à la fois d'augmenter les revenus des producteurs et de baisser les prix pour les consommateurs. Des politiques agricoles doivent être définies, en particulier pour favoriser l'accès au marché des producteurs locaux, un enjeu central pour le développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest.

Répondant à une question sur la vente de terres à des investisseurs étrangers, J.-C. Debar a noté que l'agriculture africaine avait besoin de ces capitaux. Il s'est prononcé pour une contractualisation des relations entre les producteurs locaux et les compagnies étrangères. L'Afrique détient plus de la moitié des terres arables mondiales, a précisé **Charlotte Libog**, fondatrice de l'association « Afrique Grenier du monde », le soutien du développement et de l'industrialisation du secteur agricole est essentiel pour renforcer l'économie du continent.

► **Dans le secteur de l'énergie**, précisément sur le marché pétrolier, les incertitudes dominant à court terme a expliqué **Francis Perrin** : d'un côté, on observe un rééquilibrage grâce à la baisse des prix, à la hausse de la consommation des émergents et à la diminution de la production des pays non OPEP, mais de l'autre, ce processus est fragilisé par la hausse de la production des pays de l'OPEP, en proie à de profonds désaccords. Cependant, à moyen et long terme, la croissance, la montée des classes moyennes et l'urbanisation dans les pays émergents dessinent un contexte favorable à la remontée des cours du pétrole.

Au cours du débat, des participants ont noté que la baisse des cours pouvait également s'avérer bénéfique à court terme : pour les consommateurs, a rappelé **Philippe Lambert**, vice-président de l'ADEA, voire pour favoriser des réformes démocratiques et sociales dans les pays producteurs, a remarqué **Ibrahim El Ali**, en citant un « *réveil de la démocratie au Gabon, au Burundi* ».

Les pays producteurs de pétrole en Afrique de l'Ouest (Nigéria, Angola, Guinée équatoriale, Gabon) ont subi un **recul des investissements** pétroliers en raison de la baisse des prix du pétrole. Cette conjoncture est très problématique, a souligné **Jean-Pierre Favennec**, car l'Afrique est dans une période de transition énergétique : l'électricité reste essentiellement produite à partir de produits pétroliers, en dépit du développement de l'hydraulique et du solaire. L'Afrique, qui a d'importants problèmes d'approvisionnement (2/3 de la population africaine n'a pas accès à l'électricité), a d'énormes besoins d'investissements, en petits générateurs comme en grandes centrales électriques.

Francis Perrin a confirmé la baisse des investissements des grandes compagnies pétrolières en 2015 et 2016. A moyen terme, l'Afrique connaîtra une relance de ces investissements, notamment parce qu'elle reste un continent largement sous-exploité. L'intervenant a également mis l'accent sur le rôle de ces entreprises dans la diversification énergétique de l'Afrique. Total, par exemple, développe des projets en énergie solaire. **Claude Fischer-Herzog** a remarqué que les groupes français de l'énergie posaient de nombreuses conditions pour investir (garanties publiques, création de PPP, prix de vente reflétant les coûts) et elle a invité à ouvrir la réflexion sur la mise en œuvre de modèles mixtes.

Ce besoin d'investissements ne concerne pas le seul secteur de l'énergie mais tous les secteurs (réseaux routiers, télécommunications,...) qui souffrent d'un manque d'infrastructures, a précisé **Ahmad Ousman Abani**. Des réformes doivent être conduites pour attirer les investisseurs, a-t-il relevé, en insistant avec Francis Perrin sur la **nécessité de définir des cadres législatifs et réglementaires** fiables et efficaces.

L'intervenant a présenté les **quatre modèles d'organisation théorique du secteur de l'électricité** : le **modèle verticalement intégré** (une seule entité a la charge de la production, du transport, de la distribution et de la vente) est utilisé dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Sierra Leone); le **modèle libéralisé** (production et vente ouvertes à la concurrence, transport et distribution parfois régulés), à l'opposé du précédent, est à l'œuvre dans les pays occidentaux ; le **modèle de l'acheteur unique** avec une multitude de producteurs indépendants est mis en place dans des pays comme le Bénin, le Togo, le Mali, le Sénégal, le Niger, la Côte d'Ivoire ; le **modèle partiellement ouvert à la concurrence**, avec des acheteurs et des producteurs multiples mais régulés, existe au Nigéria et au Ghana, « champions » de l'Afrique de l'Ouest en termes de réformes des infrastructures électriques et de libéralisation de leur modèle d'organisation.

En Afrique de l'Ouest, ce sont le Nigéria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal qui bénéficient de la majorité des investissements extérieurs dans le secteur de l'électricité. Si leurs modèles d'organisation sont différents, ces pays partagent un point commun, un cadre institutionnel et réglementaire plus développé qu'ailleurs dans la région. Conclusion de l'intervenant : au-delà de l'efficacité théorique des modèles, c'est ce cadre qui est essentiel pour attirer les investisseurs.

Un nouveau livre de Philippe Hugon

La séance s'est conclue avec Philippe Hugon, professeur émérite à l'Université Paris Ouest Nanterre. L'auteur a brièvement présenté son livre « *Afriques Entre puissance et vulnérabilité* » (Ed. Armand Colin, 2016). C'est un ouvrage de synthèse autour de deux questions : les différences entre les pays et entre les territoires, les réactions des sociétés face aux nombreux chocs, internes et externes, positifs et négatifs. La réflexion se place dans une perspective historique : l'étude des sociétés nécessite de savoir d'où elles viennent, de connaître leurs déterminants sociaux, culturels et politiques et de comprendre les représentations. Cet ouvrage aborde aussi les défis à venir pour l'Afrique : explosion démographique, urbanisation galopante, sécurité, environnement. Ces défis placent les investisseurs en situation d'incertitude, a remarqué P. Hugon en faisant le lien avec les discussions précédentes, la question de la confiance est décisive dans la définition des stratégies d'investissement.

(Synthèse : Catherine Véglio-Boileau)